

Matinée d'échanges sur le secteur de l'eau et l'assainissement au Sénégal

Siège de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, Douai, le 6 Octobre 2022

Compte rendu

▷ Rappel des objectifs

Chaque année, le pS-Eau organise en France une rencontre d'informations et d'échanges sur le secteur de l'eau et de l'assainissement au Sénégal dans le cadre de ses activités d'animation pays. Ces rencontres ont pour objectif de renforcer la cohérence des actions de coopération décentralisée et non gouvernementale avec les contextes institutionnels et réglementaires, encourager la concertation, la complémentarité et la mutualisation d'actions, partager des savoir-faire et favoriser l'émergence de partenariats. C'est dans ce contexte que s'est déroulée la rencontre du 6 octobre 2022 entre les acteurs français engagés pour l'accès aux services d'eau et d'assainissement au Sénégal (collectivités territoriales, ONG professionnelles, associations de bénévoles, partenaires financiers, bureaux d'études, etc.) et les acteurs sénégalais du secteur. Cette rencontre, sous format mixte, s'est tenue au siège de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, à Douai, et a réuni une trentaine de participants.

Contactez-nous

En France : Ana Sanchez : ana.sanchez@pseau.org

Au Sénégal : Khadidiatou Ba : khadidiatou.ba@pseau.org

▷ Rappel du déroulé de la matinée

Sujet	Présenté par
<u>Mots bienvenue</u>	Thierry Vatin , Directeur Général de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie Amadou Diallo , Coordonnateur de la CPCSP du Ministère de l'Eau et l'Assainissement
<u>Panorama de la coopération décentralisée et non gouvernementale pour l'eau et l'assainissement</u>	Khadidiatou Ba , Coordonnatrice du réseau Sénégal du pS-Eau
<u>Situation et perspective du secteur de l'eau et de l'assainissement au Sénégal</u>	Amadou Diallo , Coordonnateur de la CPCSP du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement du Sénégal
<u>Un Blue Deal sur la sécurité de l'eau et de l'assainissement pour la paix et le développement</u>	Mohamed Diatta , Coordonnateur de la Cellule de suivi du 9 ^e Forum mondial de l'eau
<u>L'intervention des agences de l'eau au bénéfice de l'action internationale : spécificités de l'AEAP</u>	Isabelle Matykowski , Directrice Générale Adjointe de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie
<u>L'action des jeunes au sein du comité de bassin Artois-Picardie</u>	Alexandre Ledoyen , représentant la jeunesse au comité de bassin de l'Agence de l'eau Artois Picardie
<u>Retour sur la session « Formation et employabilité des jeunes dans le secteur de l'eau au Sénégal</u>	Khadidiatou Ba , Coordonnatrice du réseau Sénégal du pS-Eau
<u>Retours d'expérience de la mission locale pour l'emploi des jeunes dans le Douaisis</u>	Valérie Briquet , Conseillère Mission locale Douaisis
<u>Retours d'expérience de terrain du PAEMS</u>	Jean-Christophe Brard , Responsable du service coopération internationale, Le Partenariat
<u>Intervention de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne</u>	Valérie Bayche , Déléguée aux relations extérieures et à la coopération internationale à l'AEAG.

▷ Mots de bienvenue

Des mots de bienvenue ont été prononcés par :

- Thierry Vatin, Directeur Général de l'AEAP (Agence de l'eau Artois Picardie), a rappelé l'engagement important des agences de l'eau pour le soutien des actions de solidarité internationale. L'agence de l'eau Artois-Picardie est particulièrement impliquée dans le soutien à des actions au Burkina Faso, à Madagascar ainsi qu'au Sénégal. En 2021, les six agences de l'eau françaises ont lancé, de façon inédite, un appel à projets commun, concernant l'accès durable à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour des populations défavorisées de pays en cours de développement. Suite à cet appel à projet, l'AEAP soutient un projet d'appui à la gouvernance de 3 communes du Sénégal et de Mauritanie riveraines du fleuve Sénégal. D'autres projets ont bénéficié de l'appui de l'AEAP notamment le PAEMS (Programme d'accès à l'eau en milieu scolaire) mis en œuvre par Le Partenariat ainsi que des initiatives menées par la mission locale d'insertion de Douaisis.
- Amadou Diallo, Coordonnateur de la CPCSP (Cellule de Planification, de Coordination et de Suivi des Programmes), a salué l'engagement fort des actions de solidarité internationale française en faveur du Sénégal et apprécie que les missions annuelles en France aient pu reprendre après « l'épisode COVID ». Ces missions constituent d'importants moments d'échanges, de partage d'expériences et d'informations.

▷ Panorama de la coopération décentralisée et non gouvernementale pour l'eau et l'assainissement au Sénégal

Par Khadidiatou Ba, Coordonnatrice du réseau Sénégal du pS-Eau

Le Sénégal est un des pays d'Afrique subsaharienne les plus attractifs en matière de coopération décentralisée et non gouvernementale française. Le pS-Eau y recense près de 300 actions réalisées ces 15 dernières années pour l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement. Sur près de 100 partenariats de coopération actifs, 51 d'entre eux concernent le milieu rural, zone prioritaire en termes de besoins. L'assainissement considéré comme le « parent pauvre du secteur de l'eau et de l'assainissement » ne représente que 5% des projets.



Localisation des interventions eau et assainissement des associations et collectivités françaises

En 2021, 19 actions de coopération décentralisée et non gouvernementale ont été menées au Sénégal, représentant la somme totale de 4 053 695 € soit environ 2 659 049 612 FCFA. On constate une concentration des interventions dans la partie occidentale du pays (zones de Dakar, Saint-Louis, Fatick) et en Casamance. Certaines hypothèses peuvent être émises concernant le faible nombre des initiatives menées dans les zones Centre et Sud : ces régions sont respectivement caractérisées par des ressources hydrogéologiques fortement concentrées en sel et en fluor et un contexte géologique rocheux. Ces caractéristiques peuvent entraîner une hausse des moyens financiers nécessaires pour la réalisation des projets. Le facteur «coût de réalisation» peut donc constituer un paramètre dissuasif pour les partenaires français s'engageant dans des actions de coopération. Des démarches de mutualisation de moyens et de compétences peuvent être une piste intéressante pour faire face à ces contextes particuliers.

[Consulter la présentation du panorama de la CDNG pour l'eau et l'assainissement au Sénégal.](#)

Echanges avec la salle

On note une faible présence de la communauté scientifique à travers cette présentation. Qu'en est-il de sa mobilisation ?

Cette présentation est essentiellement orientée vers le suivi des engagements mobilisés dans le cadre de la CDNG franco-sénégalaise. Une coopération décentralisée mobilise

essentiellement deux collectivités du Nord et du Sud. Il est néanmoins important de souligner que l'écosystème d'acteurs accompagnant la coopération est assez varié : opérateurs, associations locales, bénéficiaires. La communauté scientifique n'est pas exclue de cet écosystème. D'ailleurs, elle a plusieurs fois été associée aux travaux menés par le pS-Eau au Sénégal (PRADALIS par exemple : Programme de recherche-action pour le développement de l'assainissement dans les localités intermédiaires du Sénégal) et est également associée aux futures productions concernant la réutilisation des sous-produits de l'assainissement.

Le village de Tiguéré Ciré fait face à de nombreuses problématiques liées à l'eau. Pour relever de tels défis, les petites associations ont très peu de visibilité et d'accès aux financements par la coopération décentralisée.

Il existe plusieurs dispositifs de financement en faveur de la solidarité internationale en France. Le principal enjeu pour les acteurs associatifs est la conception et la formulation de projet ainsi que l'identification de dispositifs de financement appropriés en termes de critères d'éligibilité et d'opportunité. L'accompagnement des porteurs de projet est une des missions principales du pS-Eau qui se tient à disposition pour le partage d'informations, la mise en relation et le renforcement de capacités. Par ailleurs, la CPCSP s'engage à intégrer les besoins en eau relatifs au village de Tiguéré Ciré dans les projets à venir avec la Banque africaine de développement.

Pour aller plus loin...

[Consulter la bilan CDNG produit par le pS-Eau pour l'année 2021.](#)

▷ Situation et perspectives du secteur de l'eau et de l'assainissement au Sénégal

Par Amadou Diallo, Coordonnateur de la Cellule de Planification, de Coordination et de Suivi des Programmes

Le Sénégal connaît des résultats assez satisfaisants en termes de fourniture de services d'eau et d'assainissement. Les taux d'accès à l'eau sont respectivement de 98% et 95% dans les milieux urbain et rural. L'accès à l'assainissement est moins avancé avec des

taux de 78% en milieu urbain et 51% en milieu rural. Ces chiffres correspondent aux taux d'accès amélioré.

Des projets, initiatives et réformes majeurs ont été enclenchés dans les domaines de l'hydraulique, de l'assainissement et de la GRE (Gestion des ressources en eau) pour optimiser l'usage et la préservation de la ressource en eau ainsi que pour améliorer la qualité des services d'eau et d'assainissement.

- **Sous-secteur de l'hydraulique**

Les besoins des localités, ne disposant que d'un point d'approvisionnement en eau, en termes d'extensions de réseau et de réalisation de branchements domiciliaires sont extrêmement importants pour mieux s'aligner avec les standards de l'ODD6. Par ailleurs, le Sénégal dispose de ressources importantes en eau dont la qualité est à améliorer. Pour exemple, une partie de la Casamance et des zones du delta du Saloum sont confrontées à une forte concentration de sel dans l'eau. La teneur en fer dans l'eau est élevée dans le Sénégal oriental. A cela s'ajoute les teneurs élevées en fluor identifiées dans la bande centrale salée. Le transfert d'eau à petite, moyenne et grande échelle est une solution complémentaire à l'amélioration de la qualité de l'eau.

La réforme de l'hydraulique rurale (RHR), enclenchée en 2014, se poursuit avec une extension progressive des périmètres de délégation de service public (6 périmètres sur 8 déjà opérationnels).

En milieu urbain, de nombreux investissements sont menés en termes d'accroissement de la production, de renforcement et d'optimisation de la distribution : usine de traitement de KMS 3, Unité 1 de dessalement d'eau des Mamelles à Dakar, Unité 2 de dessalement d'eau de la Grande Côte (entre Diamniadio et le lac Rose), le grand projet de transfert d'eaux brutes depuis le Lac de Guiers (approche sécurité de l'eau).

Pour aller plus loin...

Consulter [Les Objectifs de Développement Durable pour les services d'eau et d'assainissement : Décryptage des cibles et indicateurs.](#)

Ainsi que [la newsletter n° 8 du réseau Sénégal dédiée à la qualité de l'eau.](#)

- **Sous-secteur de l'assainissement**

Le sous-secteur de l'assainissement nécessite encore de nombreux efforts pour la réduction du gap existant en termes d'accès aux services. Pour ce faire, un appui aux collectivités territoriales sera apporté pour le développement de l'accès à l'assainissement à travers des projets d'investissement directs, des co-développements de projets en subventions de latrines ou le développement du business de l'assainissement en s'appuyant sur l'approche de «sanitation marketing». La réalisation d'édicules publics sensibles au genre est davantage considérée avec la prise en compte des questions liées à l'hygiène menstruelle des jeunes filles et la promotion d'initiatives d'autonomisation des femmes (production et vente de serviettes hygiéniques et de savon local, etc.). Le développement de l'assainissement autonome est envisagée avec une perspective sur les gros centres ruraux aussi dits localités intermédiaires (cf. [le guide PRADALIS](#) : pistes de collaboration avec les collectivités territoriales dans la gestion de la filière évacuation des boues de vidange) en considérant une combinaison des systèmes collectif et semi-collectif à travers un ciblage pertinent par l'élaboration de plans directeurs d'assainissement. Le passage à l'échelle de l'approche de l'économie circulaire est enclenchée à travers la valorisation des sous-produits de l'assainissement particulièrement les boues de vidange, la REUSE (la réutilisation des eaux usées traitées) pour le maraîchage, l'arboriculture, la recharge des nappes, etc.

En résumé, une réforme majeure du sous-secteur de l'assainissement, qui prendra effet à partir de l'année 2023, vise à mettre en place d'une délégation de service public de l'assainissement dans les centres urbains, péri-urbains et gros centres ruraux.

- **Gestion des ressources en eau**

Dans le cadre de la poursuite des actions de mise en œuvre du PAGIRE (Plan d'actions Gire), la DGPRE (Direction de la gestion et de la planification des ressources en eau) est en cours d'élaboration de 5 SDAGE (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) réparties dans chacune des 5 UGP (Unités de gestion et de planification) et des PGRE (Plans de gestions des ressources en eau) pour chacune des 28 sous-UGP. La GIRE territoriale sera davantage développée avec une évolution vers son institutionnalisation en mettant un accent particulier sur l'articulation entre la GIRE locale et la GIRE transfrontalière. Par ailleurs, le lancement de la réforme de la GRE (Gestion des ressources en eau) est enclenché. La DGPRE assurera la responsabilité de la planification,

la maîtrise d'ouvrage sera gérée par l'OLAC (Office des lacs et cours d'eau) et l'ensemble sera coordonné par un mécanisme de régulation dont le format est en cours d'étude.

[Consulter la présentation des perspectives et de la situation de l'accès à l'eau et à l'assainissement au Sénégal.](#)

Echanges avec la salle

L'ONG Experts Solidaires intervient, notamment en Casamance, dans le cadre d'un projet eau et assainissement et accompagne la mise en place d'un comité de pilotage de forage (COPIFOR). Au sujet de la réforme de l'hydraulique rurale, 6 périmètres sur 8 sont aujourd'hui opérationnels. Suite à l'évaluation de cette réforme, quelle est la stratégie prévue pour les régions où les périmètres ne sont pas opérationnels ?

Dans ces régions, il n'y a pas de stratégie "intermédiaire" spécifique, le processus de mise en délégation des systèmes d'adduction en eau potable (SAEP) se poursuit. L'évaluation de la RHR a identifié des points d'amélioration et d'ajustement à faire pour atteindre les objectifs de professionnalisation de la gestion des SAEP. Deux cas de figure peuvent se produire, en attendant l'incorporation des SAEP :

1- L'OFOR (Office des forages ruraux) en relation avec les DRH (Divisions régionales de l'hydraulique) mettent en place des COPIFOR composés des populations, de la DRH et de l'administration (Sous-préfet).

2- L'OFOR agréé un gérant qui assure une gestion déléguée transitoire.

Il a été question d'une volonté de renforcer la gouvernance locale, via notamment les collectivités locales. Serait-il possible de préciser la stratégie et les éléments de cadrage par rapport à ce sujet ?

L'évaluation de la RHR révèle, en partie, que certaines réticences sont dues à la faible implication des acteurs des territoires qui voient en l'opérateur, un simple privé. La stratégie, en perspective, est d'asseoir une gouvernance décentralisée du service de l'eau avec des options d'implication des collectivités/populations dans l'actionnariat, le suivi de proximité de la qualité de l'eau et du service. Cette représentation légitime des populations dans les DSP permet de raffermir et de changer positivement les rapports au niveau local. Ainsi, l'on devra passer de collectivités observatrices à de vrais acteurs responsabilisés dans le suivi qualitatif du service public de l'eau.

On parle souvent de gestion des inondations qui reste une mesure curative, ne faudrait-il pas envisager la gestion des eaux pluviales qui est préventive et qui a des liens étroits avec la GIRE (gestion par bassin) ? D'autant plus que cette ressource constituée des eaux de pluie pourrait permettre une meilleure exploitation des ressources en eau au Sénégal.

La politique du sous-secteur est bien préventive. D'ailleurs, un nouveau programme décennal pour la gestion des eaux pluviales est en cours de lancement. Il s'agira de capitaliser les acquis du programme finissant et de renforcer la résilience à travers des systèmes d'alerte précoces aux inondations, la restructuration urbaine et le renforcement de la gestion par bassin. Par ailleurs, le ministère de l'eau et de l'assainissement a mené récemment une étude nationale sur la sécurité de l'eau et de l'assainissement qui promeut l'économie circulaire dans une logique d'intégration parfaite du grand cycle de l'eau.

Un dispositif de coordination, d'appui technique et financier d'accompagnement des initiatives locales ne permettrait-il pas une meilleure harmonisation et efficacité des interventions dans le secteur ?

Oui, en effet, la CPCSP (Cellule de planification, de coordination et de suivi des programmes) constitue une unité de coordination et d'appui technique aux opérations dans le secteur. Des possibilités de partenariat et de co-financement de projet peuvent exister, en fonction des types d'opérations. Il s'agira d'informer et de sensibiliser les acteurs de coopération sur ce dispositif sectoriel, à travers notamment une plaquette " Comment intervenir dans le secteur eau et assainissement au Sénégal ". Le réseau Sénégal du pS-Eau contribue également à la coordination et l'harmonisation des interventions.

L'une des réussites du 9^e Forum mondial de l'eau (FME9) à Dakar en mars 2022 est la mobilisation des acteurs nationaux de l'eau au Sénégal. Toutefois, on ne voit pas la tenue régulière d'un forum national annuel afin de maintenir la dynamique sachant que les revues annuelles ne se sont pas tenues depuis plusieurs années. Est-ce que cela pourrait être envisagé ?

La prise en compte des recommandations et l'intérêt du suivi post-forum a motivé le ministère à mettre en place la cellule de suivi des recommandations du FME9. Cette cellule est coordonnée par le Coordonnateur du pôle scientifique du FME9 qui garantit la dynamique de continuité. Par ailleurs, le Pôle eau de Dakar et l'initiative Fonds bleu constituent des résultats phares permettant de promouvoir la recherche, la concertation

et les financements innovants du secteur. Aussi, la Journée Mondiale de l'Eau, célébrée chaque 22 Mars, constitue un moment de Forum national de l'eau pour partager des actualités et réfléchir, ensemble sur la thématique.

Concernant les revues annuelles conjointes, un format allégé de reporting avait été retenu provisoirement avec le ministère des finances et celui chargé de l'économie et du plan, le temps de lancer le Programme sectoriel de développement durable.

▷ Un Blue Deal sur la sécurité de l'eau et de l'assainissement pour la paix et le développement

Par Mohamed C.B.C Diatta, Coordonnateur de la cellule de suivi des recommandations du FME9

Le Sénégal a abrité le 9^{ème} Forum mondial de l'eau du 21 au 26 Mars 2022. Cet évènement a constitué une plateforme d'échanges de la communauté internationale à Dakar sur les questions relatives à l'eau. Ce forum se voulait être un forum des réponses efficace, catalyseur d'actions et contextualisé aux principaux défis de l'eau de l'Afrique en s'appuyant sur 4 thématiques phares : la sécurité de l'eau et de l'assainissement, l'eau et le développement rural, la coopération, les outils et les moyens.

Quatre composantes ont constitué les piliers du forum :

- Segment politique de haut niveau mobilisant des chefs d'Etat, des responsables d'institutions internationales.
- Une plateforme multi-acteurs qui a rassemblé plus de 12 000 acteurs des diverses régions du monde : acteurs universitaires, parlementaires, société civile.
- L'Initiative Dakar 2022 qui a permis de donner un caractère concret aux échanges en identifiant des projets innovants et pertinents pouvant être répliquables et animer le processus lors du forum. 262 projets ont été labellisés à travers le monde avec une forte présence africaine (environ 51% des projets).
- Expositions internationales ayant fait participer des milliers d'exposants.

Le 9^{ème} Forum Mondial de l'Eau a abouti au Blue Deal basé sur 5 axes :

- Garantir le droit à l'eau et à l'assainissement pour tous ;
- Garantir la sécurité de la ressource et la résilience ;

- Assurer les financements adéquats ;
- Assurer une gouvernance inclusive de l'eau ;
- Renforcer la coopération.

Plusieurs perspectives sont en prévision suite à l'élaboration du Blue Deal :

- Le portage et la mise en œuvre du Blue Deal à travers la présentation du Blue Deal dans les instances internationales.
- Le panel international de haut niveau sur les investissements dans l'eau en Afrique visant la mobilisation d'environ 30 milliards de dollars US par an jusqu'en 2030.
- Le Pôle eau de Dakar ayant un rôle de premier ordre dans le suivi des résultats, de l'héritage et du legs du FME9.
- Le suivi du « Blue Deal » par le biais de l'évaluation des plans d'actions et recommandations.

[Consulter la présentation du Blue Deal sur la sécurité de l'eau et de l'assainissement pour la paix et le développement.](#)

Echanges avec la salle

Pourrait-on envisager l'insertion d'un 18^{ème} ODD sur la finance scientifique ?

Cela semble être une proposition pertinente. Cependant, ne pourrait-on pas considérer que la finance scientifique transparaît sur les 17 ODD ? Etant donné que la science est aujourd'hui incontournable dans les projets de développement.

Le Forum Mondial de l'Eau a-t-il permis d'initier de nouveaux partenariats au Sénégal et dans les pays en voie de développement plus globalement ?

La plateforme des maires africains sur la sécurité de l'eau a été lancée pendant le Forum de Dakar. L'idée était de mobiliser les maires africains pour partager des expériences concernant la sécurité de l'eau à travers un réseau de plus de 100 collectivités locales africaines avec l'appui de l'OCDE et de CGLU Afrique.

La Banque mondiale a profité de l'occasion du Forum mondial de l'Eau pour lancer son initiative sur la sécurité de l'eau au plan mondial. L'une des premières études sur la sécurité de l'eau au Sénégal a été réalisée, permettant de mobiliser 500 millions de dollars avec une première phase mobilisant 250 millions de dollars, devant démarrer en

novembre prochain. En outre, la Banque africaine de développement a mobilisé 40 millions d'euros en soutien à l'initiative Dakar 2022. A cela s'ajoute l'acceptation d'une requête de financement d'environ 40 millions d'euros qui avait été introduite au niveau de la Pologne.

Des perspectives sont en vue en matière de partenariat public-privé avec la deuxième unité de dessalement d'eau de mer de Dakar avec une production de 300 000 m³ d'eau/jour qui a mobilisé 300 milliards de FCFA. Des projets de transfert d'eau avec les mêmes montants sont également attendus.

La gestion des inondations est encore un problème majeur au Sénégal. Quelles solutions sont envisagées ?

Des pluies exceptionnelles dues au changement climatique ont été observées cette année. Le Plan décennal de lutte contre des inondations (PDLI) a permis de faire des réalisations considérables en permettant d'affranchir certains quartiers des inondations notamment Dalifort, Yeumbeul Sud, Yeumbeul Nord, Wakhinane Nimzatt. Par ailleurs, la phase 2 du PDLI sera bientôt enclenchée. Le PGIIIS (Projet de gestion intégrée des inondations du Sénégal) est un projet innovant permettant de réaliser la cartographie précise des zones inondables dans certaines villes.

Au niveau institutionnel, un nouveau ministère dédié à la prévention et à la gestion des inondations a été érigé pour faire de la gestion des inondations une priorité. Enfin, le budget étatique alloué à l'assainissement est depuis l'année dernière, plus élevé que celui consacré à l'eau. Les inondations récentes ont montré l'urgence concernant deux zones : la Zone de Captage et la localité de Sangalkam.

▷ L'intervention des agences de l'eau au bénéfice de l'action internationale : spécificités de l'AEAP

Par Isabelle Matykowski, Directrice Générale Adjointe de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie (AEAP)

Au regard des enjeux cruciaux à l'échelle mondiale, principalement dans les pays en voie de développement, pour l'accès à l'eau et à l'assainissement ainsi que les changements climatiques qui accentuent cette problématique, les agences de l'eau se mobilisent dans

le cadre de la stratégie internationale de la France pour l'eau et l'assainissement, en lien avec les 17 Objectifs de développement durable, en mobilisant plus de 15 Millions d'euros par an.

Le dispositif réglementaire permettant l'action des agences de l'eau à l'internationale est la loi Oudin Santini, du 9 février 2005, qui ouvre de nouveaux champs d'actions. Les établissements ayant les compétences en eau et en assainissement peuvent consacrer jusqu'à 1% de leurs recettes provenant du secteur de l'eau et de l'assainissement à la solidarité internationale.

Plusieurs aspects font la spécificité du bassin Artois-Picardie :

- L'Agence participe ou appuie des dynamiques mises en œuvre par des collectivités du bassin :
 - Mise en place du Fonds eau du dunkerquois, accord institutionnel « Cap vert » avec Amiens Métropole, accord institutionnel « Burkina Faso » avec le Département du Pas de Calais et l'ambassade de France pour la fin de l'année 2022, début 2023.
- Prise en compte de la biodiversité et des conditions d'autonomie des bénéficiaires dès l'analyse des projets
 - Grille d'évaluation qui intègre un critère RAMSAR et une étude.
- Première agence de l'eau à mettre en place une politique qui prépare les jeunes à la gouvernance de l'eau.
 - Nomination d'un représentant de la jeunesse au Comité de bassin en Janvier 2021.
- Le retour local sur le territoire est très apprécié et attendu de l'AEAP.

Concernant l'engagement des jeunes, l'AEAP a impulsé la mise en place du Parlement des jeunes pour l'eau en 2003. Ce dernier constitue une instance de débat regroupant des jeunes de 16 à 25 ans. La cause de l'eau doit davantage impliquer et mobiliser les jeunes pour une sensibilisation optimale, l'initiation aux enjeux futurs et la préparation des jeunes à la gouvernance. Pour faciliter la mise en œuvre de la politique « jeunesse », le comité de bassin Artois-Picardie a officialisé en 2021 l'intégration d'un jeune du PJE.

[Consulter la présentation.](#)

▷ L'action des jeunes au sein du comité de bassin Artois-Picardie

Par Alexandre Ledoyen, représentant des jeunes au comité de bassin Artois-Picardie

Les orientations initiales de la politique « jeunesse » étaient principalement basées sur la sensibilisation et l'éducation des jeunes. Celle-ci s'est renforcée et solidifiée avec une ouverture à l'international par le biais de la contribution à la mise en place du PMJE (Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau). La politique jeunesse s'inscrit dans un processus de maturation continue avec, dorénavant, une représentation directe des jeunes au comité de bassin. Une logique ascendante est mise en avant notamment la présence des jeunes dans les instances de gouvernance et de décision en n'occultant pas la dynamique descendante s'inscrivant principalement dans une logique de sensibilisation des jeunes leur permettant la maîtrise des enjeux et thématiques liées à l'eau mais également faciliter leur mobilisation en mettant à leur disposition un appui technique et financier aux projets qu'ils souhaitent développer. Le Forum de Dakar a permis de souder les liens préalables entre les différents jeunes engagés à l'international lors du PMJE mais également lors d'un programme d'urgence qui a une déclinaison nationale, notamment le programme « jeunesse et bassins français » qui invite les autres bassins français à se doter d'une représentation directe des jeunes au comité de bassin et d'une politique jeunesse.

Echanges avec la salle

Existe-t-il un volet pour la formation et l'accompagnement des jeunes à la création d'entreprises ?

Il existe une volonté systématique de transmission de connaissances dans le domaine de l'eau à l'endroit des jeunes. D'ailleurs, dans les projets d'accès à l'eau et à l'assainissement financés par l'AEAP, il existe un volet « formation » par rapport aux techniques développées et proposées. Une dynamique partenariale a été engagée avec les opérateurs privés pour la promotion des métiers de l'eau et également pour faciliter l'accueil des stagiaires.

L'ONG AVERS accompagne SEE-SIE (Solidarité Eau Europe/Secrétariat International de l'Eau) dans le but de financer des projets initiés par les jeunes qui seront accompagnés sur le plan de la formation et du management de projets. Une partie des financements

acquis permet également d'appuyer le PMJE pour encourager les jeunes dans la mise en œuvre d'initiatives concrètes. Young Water Solutions est une ONG créée dans le but d'appuyer et d'accompagner les jeunes à matérialiser leurs idées.

La notion de fraude dans le domaine de l'eau, est-elle prise en compte dans vos préoccupations locales ?

Les administrateurs de l'AEAP sont très sensibles au sujet de la bonne destination des fonds. Des partenariats ont été noués notamment avec l'ambassade de France au Burkina afin de disposer d'un retour local des projets pour garantir l'utilisation optimale des fonds.

Pour information...

L'AERMC (L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse), au nom de toutes les agences de l'eau, soutient des programmes de formation avec AgroParisTech à l'attention d'étudiants ou de professionnels africains.

▷ **Retour sur la session « Formation et employabilité des jeunes dans le secteur de l'eau au Sénégal »**

Par Khadidiatou Ba, Coordinatrice du réseau Sénégal du pS-Eau

Dans les pays en voie de développement, on est considéré comme jeune jusqu'à l'âge de 35 ans. La Charte africaine de la jeunesse considère comme jeune « toute personne âgée de 15 à 35 ans ». Selon les chiffres de l'Agence nationale sénégalaise de la statistique et de la démographie communiqués en 2021, les personnes âgées de moins de 35 ans représentent 72,2 % de la population sénégalaise. Cependant, la jeunesse, telle que définie précédemment dans la Charte africaine de la jeunesse, représente 31,07% de la population. Au regard de l'importance de cette frange de la population qui est parfois délaissée, le pS-Eau a organisé, à l'occasion du FME, une session dédiée à la formation et à l'employabilité des jeunes dans le secteur de l'eau au Sénégal en collaboration avec l'AJPEAS (Association des jeunes professionnels de l'eau et de l'assainissement du Sénégal).

Au niveau institutionnel, plusieurs observations sont ressorties de ces échanges notamment le manque de cartographie des besoins liés à l'emploi en fonction des secteurs, ce qui pourrait fortement contribuer à l'orientation des politiques étatiques pour la promotion des secteurs demandeurs et donc la réduction du taux de chômage. Plusieurs freins à l'insertion professionnelle ont été identifiés :

- Manque d'expériences nourri par des facteurs internes (formation) et externes (carrières) ;
- Exigence élevée des critères d'embauche ;
- Manque de visibilité par rapport au secteur de l'emploi.

Pour ce faire, plusieurs solutions sont envisagées en passant par l'adaptation des modules de formation aux enjeux du secteur, l'orientation des jeunes professionnels pour le renforcement du personnel technique des collectivités dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en comptant sur la diversité des profils dans le secteur de l'eau et de l'assainissement aussi bien techniques que socio-environnementaux. A cela, il faut ajouter l'importance des « soft skills » ou compétences comportementales. Celles-ci suscitent de plus en plus l'intérêt des entreprises. Pour être recruté puis être performant au travail, les seules compétences techniques ne suffisent plus. Salariés et managers doivent développer des qualités non professionnelles telles que la créativité ou l'empathie.

En guise d'exemple de partenariat public-privé pour l'insertion professionnelle des jeunes dans le secteur de l'eau au Sénégal, il existe une initiative mis en œuvre par le CSFP/BTP (Centre sectoriel de formation professionnelle sur les métiers du bâtiment et des travaux publics) en partenariat avec la Sen'Eau appuyée financièrement par le 3FPT (Fonds de financement pour la formation professionnelle et technique). L'objectif est de former 250 jeunes en 8 ans sous un format d'alternance école-entreprise.

[Consulter la présentation du retour sur la session « Formation et employabilité des jeunes dans le secteur de l'eau au Sénégal ».](#)

▷ Retour d'expérience de la mission locale pour l'emploi des jeunes dans le Douaisis

Par Valérie Briquet, Conseillère mission locale du douaisis

La Mission locale est une association de loi 1901 ayant pour objectif de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, avec une approche globale et une couverture d'arrondissement qui se décline en 8 lieux d'accueil.

La mission locale du Douaisis est engagée dans des actions de solidarité internationale au Sénégal. Ces projets se déroulent depuis 2010 avec l'implication sur place de jeunes français et jeunes sénégalais, sans oublier la participation des différents partenaires dont l'AEAP depuis 2017. L'objectif de ces projets est de renforcer les parcours des jeunes, les rendre citoyens du monde, en les mobilisant sur une action de solidarité internationale, en vue de contribuer en parallèle à une insertion professionnelle réussie. L'objectif au niveau local est de permettre aux élèves sénégalais d'accéder à un enseignement dans de meilleures conditions : accès à l'eau et à l'assainissement.

Les chantiers au Sénégal ont principalement concerné la construction de blocs sanitaires avec un raccordement à l'eau et assainissement, la rénovation de bornes fontaines, la construction et la rénovation de salles de classes. Ces travaux réalisés en partenariat avec les jeunes sénégalais et les jeunes de la Mission locale ont permis de favoriser les échanges interculturels et intergénérationnels.

L'action de solidarité internationale de 2019 a été mise en œuvre à l'école « Goxumbaac 2 » de Saint-Louis. Des animations ludiques et échanges interculturels avec la population locale ont été initiés en plus des chantiers solidaires qui ont mobilisé les jeunes (au nombre de 62). Au Sénégal, ces chantiers solidaires ont permis aux écoles d'augmenter considérablement leur capacité d'accueil.

[Consulter le retour d'expérience de la mission locale pour l'emploi des jeunes dans le Douaisis.](#)

Contributions

Des perspectives doivent être envisagées pour les jeunes sénégalais en vue de leur accompagnement en termes de formation et d'emploi.

▷ Retours d'expérience de terrain du PAEMS

Par Jean-Christophe Brard, Responsable du service coopération internationale à l'ONG Le Partenariat.

Le PAEMS (Programme d'accès à l'Eau et à l'assainissement en Milieu Scolaire) est une initiative, menée par l'ONG Le Partenariat, visant à améliorer les conditions de scolarisation des jeunes dans la zone Nord du Sénégal. Ce programme a été développé suite au constat suivant : l'accès aux services d'eau et d'assainissement a un impact sur la fréquentation scolaire et le niveau de réussite aux examens, notamment sur les jeunes filles. Les objectifs principaux du projet sont les suivants :

- Coordonner les acteurs du territoire pour un pilotage inclusif,
- Renforcer les acteurs locaux (collectivités territoriales et OSC),
- Faire émerger un modèle de référence pour l'EHA (Eau, assainissement, hygiène) en milieu scolaire.

L'ARD (Agence régionale de développement) de Saint-Louis a joué un rôle majeur dans le cadre de ce projet, d'une part en terme de planification par l'élaboration d'un outil cartographique dynamique permettant d'avoir une bonne connaissance des besoins, d'autre part en facilitant la mobilisation des acteurs par le biais du cadre de concertation dans le domaine de l'EHA pour la région de Saint-Louis. Pour ce projet financé par l'AFD, l'implication des acteurs locaux a été un élément essentiel. L'approche privilégiée est le pack intégré en réponse aux besoins pour l'EHA, mais aussi aux enjeux connexes (reboisement, divagation des animaux) grâce à un financement partagé LP/commune. Dans le but de faire émerger un modèle d'intervention de référence, un conventionnement avec le ministère de l'Education nationale sénégalais a été établi permettant également de suivre et diffuser le modèle d'intervention du PAEMS. Ce projet a donc permis d'élaborer un guide d'intervention pour la réalisation de projets d'accès à l'eau en milieu scolaire ainsi que des outils de sensibilisation (boite à images) avec l'ensemble des partenaires (ARD, IEF, OSC...).

En termes de perspectives, il est prévu :

- Le développement de kiosques scolaires pour la potabilisation de l'eau dans les écoles à travers le partenariat avec l'entreprise Oshun ;

- En s'appuyant sur le PRADALIS, développer des projets démonstratifs autour de l'EHA en renforçant les collectivités territoriales sur la collecte de taxes ;
- Le PAGIE-BFS (Projet d'appui à la gouvernance intercommunale de l'eau sur les deux rives du fleuve Sénégal) : développement d'une approche transfrontalière avec le GRDR pour renforcer une gestion intégrée des ressources en eau communes aux rives sénégalaises et mauritaniennes du fleuve, et conforme aux SDAGE de l'Organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS).

[Consulter la présentation du PAEMS.](#)

▷ Intervention de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

Par Valérie Bayche, Déléguée aux relations extérieures et à la coopération internationale à l'AEAG.

L'Agence de l'eau Adour-Garonne (AEAG) coordonne l'action internationale des agences quand elles décident de converger leurs efforts au service de la solidarité internationale. Les interventions des agences de l'eau sont principalement concentrées vers le milieu rural ou péri-urbain. La loi Oudin-Santini permet de mobiliser des fonds pour le financement d'infrastructures dédiées à l'EHA représentant 90% des financements des projets dans ce domaine. Des partenariats institutionnels sont établis au Sénégal dans le cadre de la GIRE notamment l'appui de l'AESN (Agence de l'eau Seine-Normandie) à la DGPRE, l'appui de l'AEAG à l'OMVS en mobilisant le pS-Eau . Le Sénégal est considéré comme territoire prioritaire dans les projets financés par l'AEAG. Par ailleurs, le réseau Sénégal du pS-Eau est une bonne porte d'entrée pour les acteurs en France, permettant de faire le lien entre les acteurs français et sénégalais et de faciliter l'émergence de projets sur des territoires.

▷ Conclusion

Les échanges se sont clôturés par l'intervention du coordonnateur de la CPCSP qui est revenu sur :

- L'importance du réseau Sénégal du pS-Eau, en collaboration avec les acteurs institutionnels pouvant fournir l'appui nécessaire aux porteurs de projet sans

oublier l'aspect financier qui pourrait être mobilisé par les structures institutionnelles.

- L'appui financier des partenaires au développement sur la GIRE locale en considérant une articulation logique entre la GIRE locale et celle transfrontalière.
- L'action des agences de l'eau qui se déclinent par une approche géographique mais qui devraient s'associer à une approche thématique considérant l'expérience des agences sur les sujets de l'eau.
- Le plan d'actions du FME9 offre une très grande ouverture à la solidarité internationale qui pourrait appuyer à la mise en œuvre du Blue Deal.
- Au-delà de la fourniture des services d'eau et d'assainissement, il existe d'autres thématiques liées à l'eau comme le renforcement de capacités dans le domaine de l'eau qui mérite d'être davantage creusées.
- Le renforcement de l'alignement aux politiques sectorielles notamment pour l'accès en l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire et le nécessaire partenariat entre les acteurs de la solidarité internationale avec la Direction de l'assainissement afin de prendre en compte l'approche genre dans les ouvrages d'assainissement.

Le Directeur de l'assainissement a contribué à la clôture de ces travaux en abordant les aspects liés à :

- La nécessaire collaboration entre les ONG et les services étatiques qui doit être davantage renforcée.
- La Gestion de l'hygiène menstruelle qui doit être davantage prise en compte dans les projets d'accès à l'assainissement en milieu scolaire.

▷ Liste des participants (présentiel/distanciel)

N°	Nom	Prénom	Fonction / Structure	Mail
1	Abel	Laure	Responsable portefeuille projets / Aquassistance	laure.abel@aquassistance.org
2	Aubourg	Guillaume	Directeur adjoint / pS-Eau	aubourg@pseau.org
3	Ba	Khadidiatou	Coordinatrice réseau Sénégal / pS-Eau	khadidiatou.ba@pseau.org
4	Brard	Jean	Responsable du service coopération internationale / Le Partenariat	jcbrard@lepartenariat.org
5	Briquet	Valérie	Conseillère / Mission Locale du Douvais	v.briquet@mldouvaisis.com
6	Delgado	Gaëtan	Spécialiste EHA / Experts solidaires	gdelgado@experts-solidaires.org
7	Dericq	Christine	Jeunesse et Action internationale / AEAP	c.dericq@eau-artois-picardie.fr
8	Diagne	Rokhaya	Chargée de recherche / So Coopération	r.diagne@socooperation.org
9	Diallo	Amadou	Coordonnateur / CPCSP	projeau@gmail.com
10	Diatta	Mohamed C.B.C	Coordonnateur/ Cellule de suivi du FME9	cbcdiatta@gmail.com
11	Dussausse	Jean-Paul	Sigi Duuda - Association des ressortissants de Tiguéré Ciré	jp.dussausse@gmail.com
12	Eyboulet	Chantal	Responsable de projet relations internationales / SIAAP	chantal.eyboulet@siaap.fr
13	Fakourou	Jimmy	Trésorier / Sigi Duuda - Association des ressortissants de Tiguéré Ciré	jimmy.fakourou@gmail.com
14	Filaudeau	Sébastien	Chargé d'interventions Action internationale / AEAG	sebastien.filaudeau@eau-adour-garonne.fr
15	Gérault	Hélène	Présidente / Solidarité Ndem France	helenegerault91@gmail.com
16	Gueye	Babacar	Chargé de projets services essentiels / GRET	gueye.senegal@gret.org

17	Kamara	Alassan	Président / ARKF	alassk@free.fr
18	Le Jallé	Christophe	Directeur adjoint / pS-Eau	le-jalle@pseau.org
19	Ledoyen	Alexandre	Représentant des jeunes / Comité de Bassin AEAP	
20	Lefébure	Thierry	Vice-Président / Association L'Arbre	t.lefebure@orange.fr
21	Luneville	Véronique	Directrice Pédagogique / Mission Locale Emploi Jeunes Douaisis	v.luneville@mldouaisis.com
22	Matykowski	Isabelle	DGA / AEAP	i.matykowski@eau-artois-picardie.fr
23	Masmondet	Estelle	Association Village Pilote	estelle.villagepilote@gmail.com
24	Ndao	Seyni	Ancien DG / OFOR	seynindao@hotmail.com
25	Ndiaye	Dame	Chargé des opérations / CPCSP	damendiaye@gmail.com
26	Ndour	Niokhor	Directeur Général / DGPRE	niokhorndour@gmail.com
27	Rost	Emily	AIRF	
28	Seck	Aïssatou	Présidente / ONG AVERS	avers.ong@gmail.com
29	Sene	Omar	Directeur de l'Assainissement / DA	omar.sene@eau-assainissement.gouv.sn
30	Vatin	Thierry	DG / AEAP	t.vatin@eau-artois-picardie.fr

Le programme Solidarité Eau remercie les partenaires ayant contribué à la réussite de cet évènement du réseau Sénégal ainsi que tous les participants.

